

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00004**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2016 - DEVELOPPER UNE ACTION FONCIERE POUR LA REALISATION DE PROGRAMMES D'HABITAT (FICHE ACTION N° 3) - CONVENTION ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE, LA COMMUNE DE LA RICAMARIE ET L'EPORA POUR L'OPERATION "ILOT MARTIN BERNARD" - SIGNATURE D'UN AVENANT N° 3 DE RESILIATION**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 15 janvier 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 02 février 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

Le 01 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20151221-D20160000410-DE

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016**

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2016 - DEVELOPPER UNE ACTION FONCIERE POUR LA REALISATION DE PROGRAMMES D'HABITAT (FICHE ACTION N° 3) - CONVENTION ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE, LA COMMUNE DE LA RICAMARIE ET L'EPORA POUR L'OPERATION "ILOT MARTIN BERNARD" - SIGNATURE D'UN AVENANT N° 3 DE RESILIATION**

Par convention en date du 02 juillet 2004, Saint-Etienne Métropole et la commune de La Ricamarie ont confié à l'EPORA la mission de procéder à l'acquisition de tènements bâtis dégradés et de réaliser les travaux de requalification foncière et les études s'y rattachant.

L'intervention foncière, dont l'objectif était d'accompagner la commune dans le renouvellement urbain nécessaire d'une partie de son centre-ville tout en permettant la construction d'une offre de logement neuve et diversifiée, est aujourd'hui finalisée.

Cette opération foncière a permis l'acquisition et le traitement d'un tènement de près de 1,6 ha pour un coût de 1 921 458 € HT, ainsi que la programmation de 50 logements neufs (80 % en locatif social et 20 % en accession abordable) dont la moitié a été livrée.

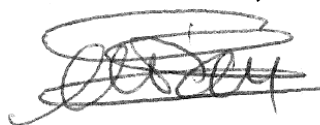
Deux avenants à la convention ont été conclus en 2006 et 2007. L'opération foncière étant terminée, le présent avenant vise à résilier la convention opérationnelle « *Ilot Martin Bernard* » signée entre Saint-Etienne Métropole, la commune de La Ricamarie, et l'EPORA.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n° 3 de résiliation de la convention entre Saint-Etienne Métropole, la commune de La Ricamarie, et l'EPORA pour l'opération « Ilot Martin Bernard ».**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**